



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Infirmiers puériculteurs

Question écrite n° 23219

Texte de la question

M. Claude de Ganay interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé sur la composition de la commission d'experts des 1 000 premiers jours de la vie de l'enfant. Cette commission réunit neuropsychiatres, gynécologues, pédopsychiatres, pédiatres, médecins, sages-femmes et autres spécialistes de la petite enfance afin de réfléchir à l'amélioration de ces 1 000 premiers jours de la vie des enfants. Cependant, les infirmiers puériculteurs ne sont pas représentés dans cette commission, alors même qu'ils occupent une place prépondérante dans l'accompagnement à la parentalité et le secteur de la petite enfance. Alors que cette commission doit proposer de nouvelles mesures afin d'améliorer les 1 000 premiers jours de l'enfant, il lui demande pourquoi les infirmiers puériculteurs n'ont pas été consultés et ne font pas partie de la commission, et s'il envisage de prendre en compte leur voix.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23219

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Solidarités et santé \(M. le secrétaire d'État auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2019](#), page 8447

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)